

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° I-CF475

présenté par

M. Charles de Courson, M. Pupponi et M. Philippe Vigier

ARTICLE 7

Supprimer les alinéas 7 et 27.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à conserver l'exonération des résultats provenant d'opérations dans une zone d'aménagement concerté et maintenir l'option pour l'étalement de certains revenus tels que les indemnités de départ à la retraite.